

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 136)

## AMENDEMENT

N ° CL212

présenté par  
Mme Spillebout

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.